



# Ordre du jour

Séance ordinaire du 22 février 2021

## Conseil d'établissement

École de Ramezay

Lundi 22 février 2021

18h30

Cette rencontre aura lieu de façon virtuelle, via la plateforme Teams, en cliquant sur ce lien :

[Cliquez ici pour participer à la réunion](#)

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum*	#
2. Nomination du secrétaire d'assemblée	#
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour	#
4. Mot de bienvenue	
5. Questions du public	
6. Adoption du procès-verbal du CÉ du 23 novembre 2020	#
7. Suivi - Représentant au comité de parents	
8. Budget révisé (adoption)	#
9. Grille horaire 2021-2022 (approbation)	#
10. Grille matières 2021-2022 (adoption)	#
11. Critères de sélection d'une direction d'établissement	
12. Photos scolaires 2021-2022	
13. Points d'information : 13.1. Tutorat et réduction des écarts 13.2. Suivi des élèves en isolement préventif 13.3. Semaine de relâche – Service de garde d'urgence 13.4. Partenariat Pro-Études (campagne de financement)	
14. Varia 	
15. Levée de l'assemblée	#



# Ordre du jour

Séance ordinaire du 22 février 2021

- \* Quorum : Majorité des membres en poste, dont la moitié des représentants des parents (article 61). Par exemple, si le conseil est formé de 6 parents et de 6 membres du personnel, le quorum est de 7 membres, dont 3 parents.